

SAS 58 B
58T AVENUE DE COURNON
63170 AUBIERE
SAS AU CAPITAL DE 5 000 €
SIREN : 901 014 001 RCS CLERMONT FERRAND

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 25/03/2025.**

Le 25 Mars 2025, à 10 heures 15, les actionnaires de la société LE 58 B, SAS au capital de 5 000 euros, se sont réunis au siège de la société, 58T avenue de Cournon à AUBIERE 63 170, en assemblée générale extraordinaire.

Étaient présents :

- Monsieur Dominique PAULET, Président, titulaire de 166 actions.
- Monsieur Jacques RODRIGUES, Actionnaire, titulaire de 167 actions.
- Monsieur Mimoun DERFOUF, Actionnaire, titulaire de 167 actions.

L'assemblée est présidée par Monsieur RODRIGUES Jacques.

Le Président de séance, constate que les actionnaires présents ou régulièrement représentés, possédant ensemble 100 % des actions, représentant plus de la moitié des actions et qu'en conséquence l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions conformément aux dispositions statutaires.

Le Président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :

- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le Président déclare que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination du nouveau président.
- Démission des fonctions de Directeur Général de Monsieur Jacques RODRIGUES
- Agrément de cession d'actions.
- Situation du Compte Courant du Président démissionnaire.
- Questions diverses.

Puis lecture est donnée du rapport de la Présidence. La discussion est ouverte. Diverses observations sont présentées.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

1^{ère} résolution - Nomination d'un nouveau Président.

Suite à la démission de Monsieur Dominique PAULET au cours de l'assemblée générale extraordinaire du 25 Mars 2025, il convient de procéder à la nomination d'un nouveau Président.

Les actionnaires ont pris acte de la démission remise par Monsieur PAULET Dominique de ses fonctions de président de la société à compter du 25/03/2025. Ils se prononceront sur le quitus à lui accorder lors de la prochaine assemblée d'approbation des comptes.

 
Page 1 sur 2


Monsieur Jacques RODRIGUES se porte volontaire pour assumer les fonctions de Président de la SAS à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution – Démission des fonctions de Directeur Général de Monsieur Jacques RODRIGUES.

Suite à la première résolution, Monsieur Jacques RODRIGUES décide de démissionner de ses fonctions de Directeur Général.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} résolution - Agrément de cession d'action.

Monsieur Dominique PAULET suite à sa démission des fonctions de Président désire céder ses actions aux deux autres actionnaires à savoir, Monsieur Jacques RODRIGUES et Monsieur Mimoun DERFOUF.

Une convention de cession des actions est établie dans un document distinct.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} résolution – Compte courant du Président démissionnaire.

Le compte courant d'associé de Monsieur PAULET Dominique s'élève à la somme de : 3983,97 € (Trois mille neuf cent quatre-vingt-trois euros et quatre-vingt-dix-sept centimes)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} résolution - Formalités.

L'assemblée générale statuant à titre extraordinaire confère au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal de la présente assemblée, les pouvoirs nécessaires pour l'accomplissement de toutes les formalités légales ou réglementaires partout où besoin sera.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 heures 45.

De tout ce qui précède il a été dressé le présent verbal qui a été signé par les actionnaires

Jacques RODRIGUES	Mimoun DERFOUF	Dominique PAULET
		